



Présidence : Roumanie

**SEANCE SPECIALE DU CONSEIL PERMANENT
(372ème SEANCE PLENIERE)**

1. Date : Lundi 10 décembre 2001

Ouverture : 17 h 05

Clôture : 17 h 15

2. Président : M. L. Bota
M. T. Chebeleu

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions :

Le Président a souhaité la bienvenue à M. S. Minikes, nouveau Représentant permanent des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'OSCE.

Point 1 de l'ordre du jour : DECISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DE LA MISSION DE L'OSCE AU KOSOVO

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 449 (PC.DEC/449), sur la prorogation du mandat de la Mission de l'OSCE au Kosovo ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Yougoslavie (déclaration interprétative, voir pièce complémentaire 1),
Fédération de Russie (déclaration interprétative, voir pièce complémentaire 2)

Point 2 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 13 décembre 2001 à 10 heures, Neuer Saal